

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **S.I. Couvaloup-Tunnel S.A. en liquidation, Lausanne**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 29.04.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **16.06.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: M. Gabriel Gölz, liquidateur, c/o Régie Chapuis SA, rue du Grand-Chêne 2, 1003 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'art. 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Roland RoCHAT, Notaire
1002 Lausanne

(00986334)